



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Publication du Rapport sur l'impact du véhicule autonome sur l'emploi, les compétences et la formation dans le secteur du Transport Routier de Marchandises.

27 janvier 2020 - Le Cluster CARA en partenariat avec la FNTR publie ce jour son rapport sur l'impact du véhicule autonome sur l'emploi, les compétences et la formation dans le secteur du Transport Routier de Marchandises. Remis en avant-première sur le salon Solutrans à Anne-Marie Idrac, ce texte vise à présenter les principaux enjeux et évolutions qu'entraîneront une automatisation croissante des véhicules industriels.

La France s'est engagée en 2018 dans une stratégie pour le développement des véhicules autonomes. Cette stratégie est articulée autour de 10 actions qui doivent permettre de créer le cadre adéquat pour la circulation, la validation des systèmes, l'homologation ainsi que la sécurisation des données. Parmi l'ensemble des actions menées, l'une d'elle doit permettre d'analyser l'impact du développement du véhicule autonome sur les besoins en emplois et en compétences. Et pour le véhicule industriel, c'est le cluster CARA (European Cluster for Mobility Solutions) dont fait partie la FNTR qui était en charge de remettre ses conclusions. Ce rapport est donc une synthèse intermédiaire dans les travaux menés qui tend à définir l'impact des évolutions en matière d'emploi, de compétences, de formation et d'évolutions sociales en fonction des différents degrés d'automatisation.

« Notre travail démontre que l'automatisation progressive va permettre à la fois de rendre plus attractif nos métiers mais aussi toujours plus sûrs. Elle permettra également aux entreprises des gains de productivité évidents et le maintien d'un haut niveau de performance sociale, environnementale et économique » explique Jean-Yves Astouin, Président de la FNTR PACA et qui a co-présidé les travaux.

Il en ressort également que l'automatisation totale (de niveau 5, ne nécessitant aucune intervention humaine) n'est vraiment pas pour demain. Et pas seulement à cause de limites technologiques. L'absence d'intervention humaine pose des problèmes très concrets en termes juridiques, assurantiels et tout simplement sur le modèle de partage de la route. *« Les conducteurs routiers ont encore de beaux jours devant eux »* ajoute-il. Un message d'autant plus important à faire passer alors même que la profession est clairement en tension sur l'emploi. Avec une pyramide des âges qui inscrit cette pénurie dans la durée.

Voir la rapport CARA : <https://www.fntr.fr/sites/default/files/2020-01/Rapport-Cara.pdf>

CONTACT PRESSE

FNTR : Vanessa Ibarlucea – 01 44 29 04 23 / vanessa.ibarlucea@fntr.fr

CARA : Magali Jouve – 04 72 40 58 15 / magali.jouve@cara.eu